



# **Vous avez la parole**

## *Réunion publique*

**Le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) prépare l'avenir en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, d'équipements publics, de transports, d'implantations commerciales et d'environnement, pour les dix prochaines années. Le SCOT Sud-Loire est un projet collectif qui a été approuvé le 19 décembre 2013 sur un périmètre de 117 communes.**

Le périmètre du SCOT Sud-Loire a été modifié par arrêté préfectoral devenu exécutoire le 18 décembre 2017, et est à présent constitué des 4 intercommunalités suivantes :

- Saint-Etienne Métropole
- Loire-Forez Agglomération
- Communauté de communes Forez-Est
- Communauté de communes des Monts du Pilat

Ce qui représente un total de 589 248 habitants sur 199 communes.

Au vu de l'extension importante du périmètre du Syndicat Mixte du SCOT Sud-Loire, les élus du Comité Syndical, instance décisionnelle du Syndicat Mixte représentative des élus des 199 communes du territoire, ont décidé à l'unanimité de prescrire la révision du SCOT le 29 mars dernier. En effet, cette extension entraîne la nécessité de revoir les orientations définies dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ainsi que les dispositions du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) afin de tenir compte de la nouvelle échelle territoriale.

**Aujourd'hui, en vue de poursuivre cette réflexion commune sur l'avenir de notre territoire, nous souhaitons engager une concertation approfondie avec vous, ses habitants, en mettant en place une première réunion publique pour vous informer et recueillir vos avis en vous présentant le contexte juridique et le calendrier prévisionnel de cette procédure de révision.**

**Nous vous invitons à venir à cette première réunion de concertation, qui aura lieu :**

**Mardi 27 novembre 2018 à 18 h**  
**A la Maison de la Commune de Feurs**  
**11 bis, rue Gambetta**

**Pour plus d'informations :**

Syndicat Mixte du SCOT Sud-Loire - Tél. 04 77 92 15 78 -

courriel : [accueil@scot-sudloire.fr](mailto:accueil@scot-sudloire.fr)